



# HOPITAUX DU LEMAN

Hôpital C. Pianta – 3, Avenue de la Dame  
B.P. 526 – 74203 THONON

Hôpital C. Blanc – 4, Avenue d'Abondance  
B.P. 20 – 74501 EVIAN

Tél : 04.50.83.20.00

## DEMANDE DE TRANSMISSION DE DOSSIER MEDICAL A UN AYANT DROIT

Je soussigné(e), Madame, Monsieur, Mademoiselle (1) :

Nom : \_\_\_\_\_

Nom de Jeune fille : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_ - Qualité d'ayant droit : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

CP : \_\_\_\_\_ - Ville : \_\_\_\_\_

N° de téléphone : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

### SOUHAITE CONSULTER

★ Les éléments du dossier médical de

Nom : \_\_\_\_\_ Nom de jeune fille : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_ Date naissance : \_\_\_/\_\_\_/\_\_\_

★ Correspondant au séjour suivant :

Date d'hospitalisation : \_\_\_\_\_

Service d'hospitalisation : \_\_\_\_\_

Médecin ayant pris en charge le patient : \_\_\_\_\_

### EN CONFORMITE AVEC L'ARTICLE 7 DU DECRET DU 30/04/2002, VEUILLEZ

PRECISER LES MOTIFS DE VOTRE DEMANDE :

- Connaître les causes de la mort
- Défendre la mémoire du défunt
- Faire valoir vos droits

**(1) Pièces à joindre obligatoirement : photocopie de votre carte d'identité et un document justifiant votre qualité d'ayant droit (certificat d'hérédité).**

### DESIREZ-VOUS ?

- 1. - Recevoir les photocopies du dossier médical à votre domicile.
- 2. - Venir chercher les photocopies du dossier médical dans le service.
- 3. - Consulter le dossier médical sur place (vous pouvez, si vous le souhaitez, bénéficier du dispositif d'accompagnement médical organisé par l'établissement)
- 4. - Que les documents soient adressés au Docteur que je désigne comme intermédiaire

Nom et Prénom du médecin \_\_\_\_\_

Adresse complète \_\_\_\_\_

Conformément aux dispositions du décret du 30 avril 2002, les frais de reproduction et d'envoi sont **à la charge de demandeur**. L'envoi des documents s'effectue en recommandé avec accusé de réception selon le tarif en vigueur, auxquels s'ajoutent les coûts de reproduction.

Les tarifs sont → la photocopie : 0,20 € l'unité - la reproduction de clichés en radiologie : entre 3,10 et 4,50 € l'unité suivant le format, forfait scanner compris entre 8,05 et 60 €.

Si le mode de communication du dossier médical n'est pas indiqué, les photocopies du dossier médical vous seront adressées à votre domicile (les frais de reproduction et d'envoi restant à votre charge).

Fait à \_\_\_\_\_

Le \_\_\_\_\_

Signature de l'ayant droit

Avec la mention "Lu et approuvé"

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné au suivi de demande de dossier. Les destinataires des données sont : la Direction Qualité. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à Hôpitaux du Léman - Direction Qualité – 3 avenue de la Dame – 74 200 THONON les Bains. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant.